

Concentration des eaux
usées de la Mèbre
et de la Sorge

Entretien des collecteurs
de concentration

BUDGET

2025

Communes de
Chavannes-près-Renens,
Crissier, Ecublens,
Renens et Saint-Sulpice

28.8.2024

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE**

		Budget 2025		Budget 2024	Comptes 2023
		Charges	Revenus		
		162'400.00	162'400.00	155'400.00	144'959.55
				-155'400.00	-144'959.55
* <u>100</u>	<u>Autorités</u>	<u>10'000.00</u>	<u>0.00</u>	9'500.00	5'829.00
100.3185	Autorités, autres rémunérations	9'500.00		9'500.00	5'829.00
100.3199	Frais divers	500.00		0.00	0.00
<u>111</u>	<u>Administration</u>	<u>6'300.00</u>	<u>0.00</u>	6'300.00	6'131.00
111.3199	Honoraires fiduciaire et frais divers	2'000.00		2'000.00	1'831.00
111.3526	Participation pour frais d'administration	4'300.00		4'300.00	4'300.00
<u>460</u>	<u>Ouvrages d'épuration</u>	<u>146'100.00</u>	<u>400.00</u>	139'600.00	132'999.55
				-400.00	-693.85
460.3120	Energie éclairage voûtage	100.00		100.00	101.10
* 460.3144	Entretien des canalisations	47'000.00		47'000.00	25'619.65
* 460.3185	Honoraires surveillance ouvrages et divers	35'000.00		35'000.00	31'145.85
* 460.3186	Assurances de choses	1'400.00		1'400.00	1'368.80
* 460.3800	Attribution au Fonds de rénovation des ouvrages	62'600.00		56'100.00	74'764.15
* 460.4360	Remboursements de tiers		400.00	-400.00	-693.85
<u>461</u>	<u>Participation des communes d'amont</u>	<u>0.00</u>	<u>162'000.00</u>	-155'000.00	-144'265.70
* 461.4526	Communes d'amont, taxes de transit		162'000.00	-155'000.00	-144'265.70
* <u>462</u>	<u>Participations des communes (Entente Mèbre-Sorge)</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	0.00	0.00
462.4526	Participations des communes aux charges nettes		0.00	0.00	0.00
462.4526.01	Commune de Chavannes-près-Renens	5.12%	0.00	0.00	0.00
462.4526.02	Commune de Crissier	47.69%	0.00	0.00	0.00
462.4526.03	Commune d'Ecublens	17.03%	0.00	0.00	0.00
462.4526.04	Commune de Renens	29.94%	0.00	0.00	0.00
462.4526.05	Commune de Saint-Sulpice	0.22%	0.00	0.00	0.00

Remarque liminaire : L'Entente intercommunale Mèbre-Sorge est désignée ci-après par le terme "l'Entente".

Remarques

- 100 Ce groupe de comptes enregistre les jetons de présence et indemnités des membres de la commission de l'Entente.
- 460.3144 Enveloppe budgétaire pour l'entretien courant des collecteurs : Fr. 25'000.--
Contrôle télévisuel de différents tronçons de collecteurs (y compris les curages) : Fr. 20'000.--
Curage des déversoirs : Fr. 2'000.--
- 460.3185 Prestations fournies par le bureau d'ingénieurs civils chargé de la surveillance et de la maintenance des différents ouvrages : Fr. 20'000.--
Suivi du fonctionnement des débitmètres et dépouillement des relevés : Fr. 5'000.--
Mise à jour du PGEEi (Plan Général d'Evacuation des Eaux intercommunal) : Fr. 4'000.--
Honoraires divers : Fr. 2'000.--
Frais liés au calcul de la répartition entre communes : Fr. 4'000.--
- *Ville de Lausanne, eauservice, extraction de données* : Fr. 1'500.--
- *Honoraires mise à jour calcul de la répartition annuelle* : Fr. 2'500.--
- 460.3186 Prime annuelle d'assurance responsabilité civile : Fr. 550.--
Prime annuelle (Fr. 850.--) liée à un contrat d'assurances couvrant des dégâts que pourrait subir l'installation d'éclairage se trouvant dans le voûtage de la Mèbre. La participation de SIE SA (50%) figure à la rubrique budgétaire 460.4360.
- 460.3800 L'excédent de produits est attribué au fonds de rénovation des ouvrages.
- 460.4360 Participation de SIE SA au paiement d'une prime d'assurance couvrant des dégâts que pourrait subir l'installation d'éclairage se trouvant dans le voûtage de la Mèbre (voir remarque poste 460.3186).
- 461.4526 Taxes de transit perçues auprès des communes d'amont (Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Morrens, Lausanne/Vernand, Jouxens-Mézery, Bussigny et Villars-Ste-Croix) à raison de 9.93574 cts par m3 d'eau de consommation.
- 462 Le calcul des participations des communes aux charges de l'Entente est basé sur la nouvelle convention de répartition aux frais de fonctionnement votée par les communes de l'Entente durant l'année 2015.
Clé de répartition 2025 calculée sur la consommation 2023.

Pas de participation des communes étant donné que les revenus sont assez importants pour couvrir les charges de fonctionnement.

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE**

Tableau des investissements 2025			
<u>501</u>	<u>Ouvrages de génie civil et d'assainissement</u>	Dépenses	Recettes
460.5010.215	Collecteur intercommunal Sorge Réhabilitation secteur 15 Chavannes-près-Renens - Terrains de foot	525'000.00	
460.6810.215	Reprise des amortissements		17'500.00
Totaux		525'000.00	17'500.00

Tableau des investissements

Mise à jour 2024 (28.08.2024)

Compte	Désignation	2025	2026	2027	2028	2029	Totaux
460.5010.215	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 15 Chavannes-près-Renens - Terrains de foot	525'000					525'000
460.5010.216	Collecteur Sorge, réhabilitation secteur 16 Chavannes-près-Renens - Vortex		330'000				330'000
460.5010.217	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 17 Chavannes-près-Renens - Geopolis			590'000			590'000
460.5010.218	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 18 Chavannes-près-Renens - Anthropole				450'000		450'000
460.5010.219	Collecteur Chamberonne, réhabilitation secteur 19 Lausanne - STEP					610'000	610'000
Investissements bruts		525'000	330'000	590'000	450'000	610'000	2'505'000